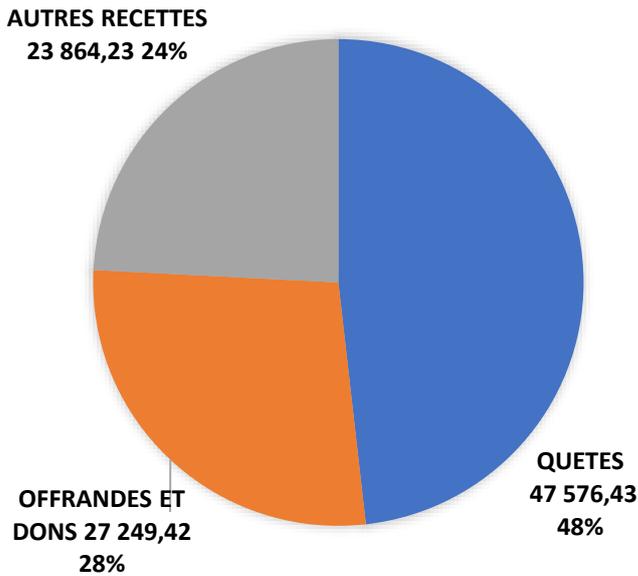
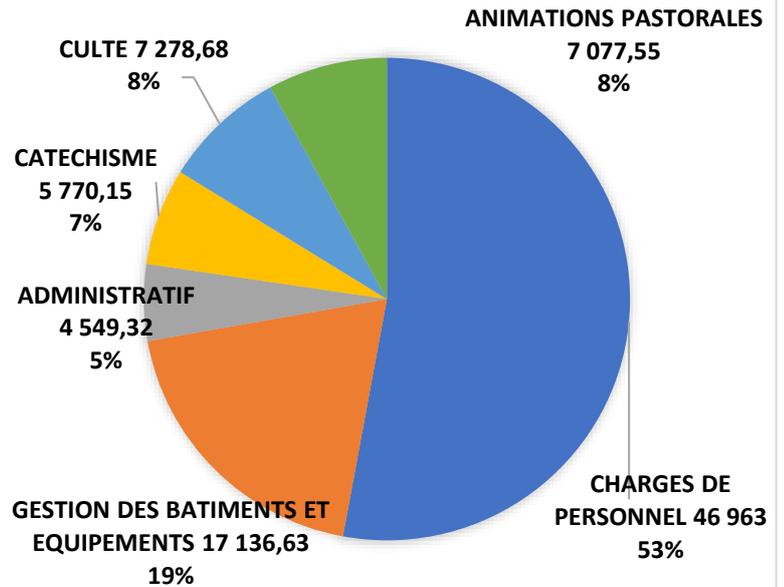


RAPPORT FINANCIER PAROISSE PLAISIR 2022

RECETTES



DEPENSES



DEPENSES

En 2022, pour assurer sa pastorale, la Paroisse de Plaisir a dépensé 88 774.76 €, dont 46 963.23€ en salaires et charges pour rémunérer les prêtres, la secrétaire paroissiale, ainsi que la femme de ménage. En augmentation suite à l'arrivée du Père Thierry sur la paroisse pour seconder le Père Dominique et de l'embauche d'une secrétaire salariée.

Les frais de fonctionnement sont de 18 905.55€, répartis :

Administratif 4 549.32€	Matériel pour le culte 7 278,68€
Catéchisme 5 770,15€	Sortie/temps forts : 7 077,55€

Les dépenses de chauffage, d'éclairage et d'entretien du presbytère, de la salle paroissiale et de l'église sont 17 136,23 € dont 4 771,25 € de travaux d'entretien. La cuisine pour accueillir les prêtres du doyenné lors des repas du vendredi a été réaménagée.

Comme les années précédentes, il n'y a pas eu de dépense d'investissement prise en charge par le Diocèse.

RECETTES

Les recettes sont de 98 690,08€ contre 102 680€ en 2021, on constate une baisse de 3.89%.

Les quêtes durant la messe diminuent de 1,54 % avec 47 576,43€ contre 48 321€ en 2021. L'utilisation des paniers connectés (carte bancaire) est positive avec une évolution de ce moyen de paiement 12 768€ contre 8 513 en 2021.

Les dons (obsèques, mariages, baptêmes, offrandes diverses...) 27 249,42€, sont en diminution de 1,28% contre 27 604 en 2021.

Les autres recettes : les inscriptions au catéchisme, les cierges ainsi qu'un reversement du denier par l'Association Diocésaine de Versailles 23 864,23€, sont en diminution de 10,80% contre 26 756 € en 2021. Cette diminution se porte particulièrement sur les ventes de cierge avec - 23,87%.

Ces comptes présentent un résultat positif de 9 915.32 € pour financer des travaux à venir et l'activité paroissiale en cours.

Le montant 2022 du Denier de l'Eglise pour notre paroisse est de 56 315€ (2021 : 58 184€) en diminution de 3,21%, le Diocèse pourra le reverser à des paroisses en difficultés financières et il a reversé une partie de l'augmentation aux paroisses qui s'efforcent de mieux collecter le denier.